

Échelle de niveaux de compétence

La compétence marquée est de niveau 5, le niveau le plus élevé, alors que la compétence du niveau 1 est une compétence très peu développée. Sous chaque critère d'évaluation, et il y en a 6, sont indiqués les indicateurs qui permettent de porter un jugement sur le niveau de la compétence à communiquer oralement

COMMUNIQUER ORALEMENT DANS DES MODALITÉS VARIÉES

Critères Niveau	Cohérence des propos	Pertinence du choix des ressources	Pertinence des interventions	Adaptation de la variété de langue à la situation	Respect de la langue standard et correction	Adaptation de la démarche à la situation
COMPÉTENCE MARQUÉE 5	Traite le sujet de façon personnalisée en tirant profit de ses repères culturels	Fait ressortir de façon juste et précise les éléments d'une communication orale ou d'une oeuvre Fonde son jugement critique sur des critères variés	Développe efficacement ses propos et fait progresser habilement les échanges	Maintient l'intérêt de ses interlocuteurs ou de ses auditeurs en adaptant sa prise de parole	Utilise la langue standard avec une certaine aisance et s'autocorrige pour améliorer la qualité de son expression.	<i>S'exprime avec fluidité et manifeste une très bonne compréhension des propos lus ou entendus</i>
COMPÉTENCE ASSURÉE 4	Traite le sujet en faisant des liens avec ses repères culturels	Fait ressortir les éléments pertinents d'une communication orale ou d'une oeuvre Porte un jugement critique et fondé sur la qualité d'une communication	Développe ses propos de façon claire et cohérente et fait progresser les échanges	Suscite l'intérêt de ses interlocuteurs ou de ses auditeurs	Utilise la langue standard et emploie un vocabulaire riche et varié	<i>S'exprime avec cohérence et manifeste une bonne compréhension des propos lus ou entendus</i>
COMPÉTENCE ACCEPTABLE 3	Présente ses propos de façon généralement cohérente et les développe suffisamment	Fonde son jugement critique sur des critères évidents	Participe aux échanges en ajoutant, à l'occasion, de nouvelles informations	Communique ses idées à l'aide de moyens la plupart du temps adaptés au contexte	Utilise certaines marques de la langue standard et emploie un vocabulaire usuel.	<i>S'exprime de façon claire et manifeste une compréhension globale des propos lus ou entendus</i>
COMPÉTENCE PEU DÉVELOPPÉE 2	Présente ses propos et les développe sommairement	Utilise des supports sonores ou visuels liés au sujet traité Dégage des éléments explicites d'une communication orale ou d'une œuvre de création Justifie son interprétation et sa réaction en s'appuyant sur ses expériences personnelles	Prend la parole à l'occasion au cours d'un échange	Ajuste son volume et son débit lorsqu'on lui suggère	Emploie un vocabulaire simple et parfois familier	<i>S'exprime sur le sujet et manifeste une compréhension partielle des propos lus ou entendus</i>
COMPÉTENCE TRÈS PEU DÉVELOPPÉE 1	Présente quelques éléments liés au sujet traité en se référant surtout à son environnement immédiat	Exprime sa réaction sur les éléments les plus saisissants d'une production	Répond aux demandes d'information qui lui sont adressées et précise ses idées avec l'aide soutenue de l'enseignant ou de ses pairs	Identifie le sujet d'une communication orale ou d'une œuvre de création lorsqu'il est explicite		<i>S'exprime sommairement sur le sujet et manifeste une compréhension de certains propos lus ou entendus</i>